

INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021- 2022

Rentrée Scolaire des élèves :

La rentrée des élèves de seconde aura lieu le **Jeudi 2 septembre 2021 de 9H30 à 16h50 ET vendredi 3 septembre de 8h30 à 12h30.**

La rentrée des élèves de 1^{ère} aura lieu le **Vendredi 3 septembre 2021 de 10H30 à 12h30**

La rentrée des élèves de Terminale aura lieu le **Vendredi 3 septembre 2021 de 14H00 à 16h50**

Les élèves apporteront de quoi écrire, leur agenda et leur Ipad (chargé) pour les premières et terminales.

Pour les secondes (et les nouveaux 1eres) une caution de 400€, qui ne sera pas encaissée, vous sera demandée le jour de la rentrée (chèque libellé à l'ordre de OGEC St Cyprien) pour la remise des iPad.

L'ensemble des cours débutera le **Lundi 6 septembre** selon l'emploi du temps.

Le service de la demi-pension fonctionnera **à partir du Jeudi 2 septembre pour les secondes.**

Pour les parents, une **réunion** d'informations avec les différents enseignants aura lieu le **Jeudi 9 septembre à 17h pour les secondes, à 17h20 pour les premières et 17h40 pour les terminales.**

Horaires du lycée :

Pour les élèves : Le lycée ouvre ses portes du Lundi au Vendredi le matin à partir de 07h45. Le soir, la fermeture du lycée a lieu à 18h.

Les journées de cours sont le Lundi, le Mardi, le Mercredi matin, le Jeudi et le Vendredi.

Les horaires de travail sont les suivants :

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Etude du soir</i>
Début des cours	08 h 25	13 h 00 / 13h50	17 h 00
Fin des cours	12 h 25	16 h 50 / 17 h 50	18 h 00

Pour les horaires décalés, se référer au carnet de correspondance. Une fois dans l'établissement, les élèves ne seront plus autorisés à sortir de l'établissement jusqu'à la fin de leur journée de travail.

Sans accord du chef d'établissement et sans certificat médical, aucune dérogation ne sera accordée aux dispositions précédentes.

Les élèves externes sont autorisés à rentrer dans l'établissement à partir de 13h40. Seuls les élèves externes qui ont classe à 13h sont autorisés à entrer dans l'établissement avant ces horaires.

En cas de retard, les élèves doivent se présenter à l'accueil du bâtiment administratif.

Pour les parents : L'accueil, situé dans le bâtiment administratif, est ouvert de 8h à 17h30 sans interruption.

Toute personne extérieure à l'ensemble scolaire doit se présenter à l'accueil du bâtiment administratif pour être autorisée à accéder à l'établissement.

Restauration :

Tout trimestre de demi-pension engagé est dû. Aucun repas ne sera déduit sauf pour maladie (4 jours minimum avec certificat médical).

Pour les repas occasionnels, merci de les signaler la semaine précédente par le biais du carnet du lycéen. Les tickets ne sont pas vendus à l'unité mais en carnet de 10 au prix de 65 €.